

2 Politique

PDG/Ouverture du Conseil provincial de la Ngounié

L'unité militante s'impose pour réussir les "2R"



Une vue des cadres du PDG dans la Ngounié.



Les travaux étaient dirigés par le secrétaire général du parti, Eric Dodo Bounguenza (micro).

F. N.

Mouila/Gabon

C'est l'esprit du discours d'ouverture prononcé, samedi à Mouila, par le secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), Eric Dodo Bounguenza. C'était en présence des membres du Comité permanent du Bureau politique, ceux du Conseil des sages, du reste du gotha "Pdgiste" de la province.

APRES la province de l'Ogooué-Maritime les 21 et 22 octobre derniers et conformément au chronogramme établi par les instances supérieures du

Parti démocratique gabonais (PDG), c'est la province de la Ngounié qui a abrité, le week-end écoulé, la série des Conseils provinciaux dudit parti. Ce, en prévision du prochain congrès extraordinaire prévu à Libreville courant décembre prochain.

La salle des fêtes de l'hôtel Lac Bleu de Mouila a prêté son cadre à ces travaux ouverts par le secrétaire général du PDG, Eric Dodo Bounguenza, en présence des membres du Comité permanent du Bureau politique, Guy Bertrand Manguou et Flavien Nzengui Nzoundou ; et du reste du gotha "Pdgiste" dans cette province. De cette importante rencontre commencée aux sons des groupes

socioculturels sont attendues, comme l'a indiqué le secrétaire général du PDG, "la régénération et la revitalisation (2R)" du parti au pouvoir avec un renforcement de l'unité de ses membres dans la province de la Ngounié ayant longtemps souffert de ses "ego et des divisions internes". Comme pour dire que "le ver est dans le fruit". A la lumière, a-t-il rappelé, des résultats, "en deçà de la moyenne", obtenus à l'élection présidentielle dans la province de la Ngounié. Il a dit ne pas comprendre comment une telle province regorgeant autant de femmes et d'hommes au gouvernement, au Parlement et dans la haute sphère de l'administration,

ne puisse pas donner bonne impression. "Pendant les travaux en ateliers, vous devez jeter un regard froid sur ce qui s'est passé réellement à la dernière élection présidentielle, arrêtons donc de jouer aux aveugles", a insisté le secrétaire général du PDG. C'est pourquoi, a-t-il relevé, le PDG doit demeurer toujours un creuset d'unité. Eric Dodo Bounguenza : "Le PDG est un grand parti, gardons-le. Ceux qui pensent que le parti va disparaître et que le Distingué camarade créera un autre parti, qu'ils reviennent sur terre. Le PDG restera debout en dépit de ses turpitudes. Le Distingué camarade connaît tous ceux qui sont derrière pour

affaiblir le parti."

Non sans s'arrêter un moment sur le rôle que doit désormais jouer la base à tous les niveaux des décisions : "Il n'y aura pas, cette fois-ci, d'arbitrage du Distingué camarade ; tout doit se décider ici au Conseil provincial".

Bien avant Eric Dodo Bounguenza, le premier responsable du parti dans la province de la Ngounié, Fidèle Pango n'a pas manqué, dans son mot de bienvenue, de louer la tenue de ce conclave qui devra permettre sans doute, de laver le linge sale en famille afin de repartir sur des nouvelles bases. Histoire, a-t-il indiqué, de voir chaque militant apporter sa contribution à la vitalité du PDG

dans la Ngounié. Le tout en soutenant l'action du parti à travers la vision du "Distingué camarade président".

A l'issue de cette première phase réservée aux interventions protocolaires, il y a eu la présentation et l'installation du bureau du Conseil. Celui-ci est présidé par Florent Mba Sima. C'est d'ailleurs dans cette foulée que ce dernier a démarré les travaux par la mise en place des commissions parmi lesquelles : "La politique générale et le cadre institutionnel"; "Le rapport PDG, autres partis et mouvements associatifs"; "Politique économique, sociale, culturelle et environnementale du PDG", etc.

UPG/Suite à son déclassement au sein du comité exécutif

Koumba Mboumba livre sa part de vérité

J.-C.A

Libreville/Gabon

L'homme estime qu'il a été débarqué en violation des dispositions régissant le fonctionnement de l'Union du peuple gabonais (UPG) et qu'en outre, son successeur ne remplirait pas les conditions exigées pour occuper cette fonction.

PRES de trois semaines après s'être vu débarquer de sa fonction de secrétaire général de l'Union du peuple gabonais (UPG), l'ancien ministre délégué à la Culture, Jean-Olivier Koumba Mboumba, qui gardait un mutisme assourdissant depuis lors, a enfin décidé de livrer sa part de vérité sur ce qu'il assimile désormais à "une cabale contre sa personne". C'était, vendredi dernier, au cours d'une rencontre avec la presse dans une structure hôtelière de Libreville.

Jean-Olivier Koumba Mboumba affirme s'être imposé le silence depuis le 6 octobre dernier, date du

réaménagement du comité exécutif du parti, pour laisser le temps au commissaire en charge de l'Ethique saisi par lui le 7 octobre, d'examiner la requête qu'il avait introduite en contestation de son éviction du secrétariat général. "L'objectif étant moins de tenter de s'accrocher à son ancienne fonction que de faire respecter les textes", affirme-t-il. En effet, l'article 25 dispose que le président du parti a le pouvoir de nommer et de démettre, après consultation du commissaire général à l'Ethique. Or, lors des journées de réflexion qui ont eu lieu les 10, 11 et 12 octobre 2017, ledit commissaire à l'Ethique a déclaré qu'il n'a pas été consulté par Mathieu Mboumba Nziengui lors du réaménagement du comité exécutif. S'agissant ensuite du nouveau secrétaire général du parti, Jean-Claude Kombila Malouangou, M. Koumba Mboumba a estimé que ce dernier ne remplit pas les conditions exigées par le règlement intérieur du parti pour occuper cette fonction. Notamment au



Jean-Olivier Koumba Mboumba lors des "journées de réflexion de l'UPG".

regard de l'article 29 qui précise qu'il "faut avoir au moins trente ans, totaliser cinq années de militantisme au sein du parti, être à jour de ses cotisations et être disponible". Mais il se trouve, soutient Koumba

Mboumba, que le promu avait démissionné du parti en 2011 pour n'y revenir qu'il y a un an. Kombila Malouangou ne serait donc pas habilité à occuper la fonction de secrétaire général. Malgré tout, a pour-

suivi l'ancien ministre délégué à la Culture, quelle que soit la décision du commissaire à l'Ethique, "je me sens plus dans les dispositions d'être secrétaire général, mais je continuerai néanmoins à me battre pour que les textes soient respectés."

S'agissant de la cabale dont il se dit victime, Koumba Mboumba affirme qu'elle est consécutive à certaines déclarations qu'il avait faites par le passé pour dénoncer des errements constatés dans le fonctionnement de l'UPG. Et son entrée au gouvernement a envenimé les choses. Pour ce qui est des déclarations, il ne s'était agi, pour lui, que d'asséner des vérités, sans langue de bois. Ce qui, pense-t-il, devait permettre au parti d'avancer dans la sérénité. Or, contre toute attente et en dépit de toute logique, il a reçu plutôt une volée de bois vert et une quasi mise en ostracisme.

Quant à ses absences dénoncées aux activités du parti lors de son passage au gouvernement, il a déclaré, pour se justifier, que sa fonction ministérielle

étant très prenante, et qu'elle ne lui laissait guère le temps d'assister aux réunions et autres manifestations. Ce qu'il regrette d'ailleurs. A ce sujet, Koumba Mboumba a soutenu que Mboumba Nziengui fut lui aussi souvent absent des activités du parti lorsqu'il était membre du gouvernement et aurait donc pu comprendre les raisons des absences dénoncées dans son cas.

Pour terminer, Jean-Olivier Koumba Mboumba a dit refuser d'être muselé, car sa mise à l'écart date de la période au cours de laquelle il siégeait au gouvernement. Il lui fut en effet interdit de s'exprimer au nom du parti, alors que les statuts ne prévoyaient aucune disposition de ce genre. Afin de bien recadrer les choses, il prévoit de s'exprimer en détail lorsque le commissaire à l'Ethique aura statué sur sa requête. Car il ne l'a pas encore fait, a-t-il fait savoir, contrairement aux déclarations de Mboumba Nziengui qui soutenait récemment le contraire. A faire à suivre donc.